

De Marignan à la chapelle d'Hauteville

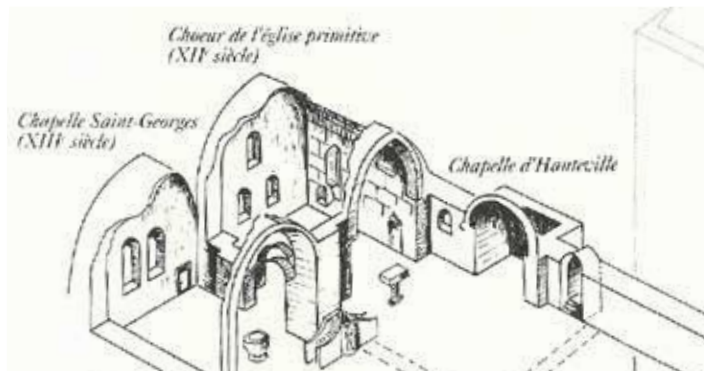
Parce qu'elle marque un tournant important dans l'histoire de ce pays, la date de 1515, associée à la bataille de Marignan qui vit les Suisses perdre leur légendaire invincibilité en étant défaits par les 30 000 soldats du jeune roi François 1^{er}, reste profondément inscrite dans la mémoire collective.

Dans les archives de Blonay et St-Légier-La Chiésaz, on ne trouve pourtant aucune trace de cette bataille. Des jeunes des deux villages sont-ils partis à l'aventure dans l'espoir de faire fortune en devenant mercenaires ? Etaient-ils sur le champ de bataille à Marignan ? Peut-être certains d'entre eux l'ont-ils fait, mais les preuves de leur engagement ne sont pas consignées dans les archives.

En revanche, celles-ci recèlent un document qui atteste de « la fondation de la Chapelle, sous le vocable de toutes les Ames des trépassés joignant l'Eglise paroissiale de Sainte Marie de Blonay ». Il s'agit, en fait, de la chapelle, dite d'Hauteville, dans l'église de La Chiésaz. Comme c'était toujours le cas dans ces temps-là, on liait un édifice à une terre, afin que le revenu que l'on pouvait tirer de cette dernière permette l'entretien du bâtiment.

Ainsi, on donna dix fossoyers (environ 4500 m²) de vignes sis à Hauteville pour assurer la pérennité de ce lieu de cultes. L'église de La Chiésaz était alors gérée par le prieuré de Saint Sulpice, et, apparemment, c'était une affaire rentable puisqu'une reconnaissance de 1508 indique qu'elle dégagait un revenu de 80 florins par an pour une amodiation annuelle de 40 florins.

D'autres documents vieux de 500 ans, qui « dorment » aux archives, font état de tractations à propos des alpages, notamment avec les villes de Vevey et La Tour-de-Peilz. L'objectif était de permettre à celles-ci d'utiliser les flancs des Pléiades, du Folly et du Molard, dans l'intérêt bien compris de tous. En 1511, par exemple, un droit de pâturage fut accordé à des citoyens de Vevey sur les terres de la famille de Blonay.



Dessin de Michaela Reymond

D'autres documents de cette époque témoignent de négociations au sujet de l'alpage de la Grande Bonnavau. Ce chalet, et l'alpage attenant, sont encore aujourd'hui propriété de la commune de La Tour-de-Peilz. Il était alors indispensable de posséder des alpages et des forêts si l'on voulait pouvoir vivre en autarcie et subvenir à ses besoins. Les paysans avaient souvent peu de bétail, au maximum 5 vaches, quelques chèvres, des poules et des lapins. En complément, un plantage, une parcelle de vigne et l'exploitation de la forêt leur donnaient la possibilité de faire vivre modestement leur famille. Une bonne météo facilitait grandement les travaux agricoles et, surtout, assurait une récolte satisfaisante avant l'hiver.

Un dernier clin d'œil : à cette époque, la chapelle Saint-Antoine était construite depuis 12 ans. Elle était la seule construction entre les hameaux de Tercier et Cojonnex.

Gianni Ghiringhelli
Archiviste

